

Image not found or type unknown

Le problème Faure : l'éternelle bataille des étiquettes, ou l'art de blanchir ses alliés

Description

Il aura suffi d'une circulaire du ministère de l'Intérieur pour réveiller la conscience morale d'Olivier Faure. Classer La France insoumise dans le bloc « extrême gauche » ? Injuste, dit-il. Politiquement inacceptable. Presque indécent.

La circulaire en question n'a pourtant rien d'un manifeste idéologique. Elle attribue des « nuances » administratives pour agréger les résultats des municipales. Il s'agit d'un outil statistique destiné à regrouper des candidatures sous des catégories homogènes afin de faciliter la lecture nationale des scrutins. Ce n'est ni un jugement pénal ni une condamnation morale. C'est une classification politique opérée par l'État pour organiser ses propres données électorales.

Mais en France, les mots ne servent jamais seulement à classer. Ils servent surtout à marquer. Et c'est précisément là que l'affaire devient intéressante. Car si Olivier Faure s'indigne, ce n'est pas par amour désintéressé de la précision lexicale. Il défend un équilibre électoral fragile.

Classer LFI dans la catégorie « extrême gauche » revient à déplacer tout le bloc de gauche vers une zone perçue comme plus radicale. Cela peut troubler l'électeur modéré, compliquer les alliances municipales et fragiliser la stratégie d'union en vue de 2027.

Derrière la défense des principes, il y a donc un calcul.

En une phrase, Faure brandit la justice et la démocratie... juste assez pour protéger la gauche institutionnelle et garder LFI sous contrôle, mais jamais assez pour critiquer l'extrême droite qui lui ferait de l'ombre.

Car enfin, de quoi parle-t-on ? LFI revendique une rupture institutionnelle, propose une Sixième République, assume la désobéissance à certains traités européens et cultive un rapport conflictuel aux structures existantes. On peut considérer que cette ligne relève d'une radicalité démocratique. On peut aussi estimer qu'elle s'inscrit dans une tradition de transformation profonde du système. Le débat est légitime.

Ce qui l'est moins, c'est la sélection des indignations. Lorsque le Rassemblement national est qualifié « d'extrême droite », le débat terminologique n'émeut guère le Parti socialiste. Le mot « extrême » devient alors un outil politique assumé. Lorsqu'il concerne un partenaire potentiel, il se transforme soudain en injustice symbolique.

Cette séquence révèle surtout une chose : la gauche institutionnelle ne débat plus d'idées ; elle gère des périmètres, ajuste des curseurs, surveille des étiquettes et protège des alliances. L'enjeu n'est pas de clarifier ce qu'est LFI, mais d'éviter qu'un mot ne complique l'arithmétique électorale.

Dans cette affaire, personne ne joue les naïfs. LFI refuse l'étiquette pour ne pas être assimilée à une radicalité hors système. Le PS refuse la classification pour ne pas voir son camp glisser vers une image plus conflictuelle. Chacun protège son capital symbolique.

Au fond, ce débat ne porte pas sur la nature de la radicalité. Il porte sur la gestion de l'apparence. Et c'est peut-être cela qui est le plus révélateur.

Dans la politique française contemporaine, celui qui gagne la bataille des mots gagne déjà une partie de la bataille politique.

Avant même de discuter des lois ou des budgets, il fixe le cadre du débat, les catégories légitimes, ce qui paraît scandaleux.

Pour **George Orwell**, contrôler les mots, c'est contrôler le pensable. Dans la logique de **Pierre Bourdieu**, la politique est d'abord une lutte pour imposer le langage et imposer les cadres de ce qui peut être débattu. Accuser le Parti socialiste de « diviser » ou de « bordéliser » le débat n'est pas seulement une critique : c'est reconnaître qu'il cherche à verrouiller le sens et à orienter la pensée collective. Aujourd'hui, en France, cette domination s'exerce subtilement. La gauche est devenue une dictature de mots et d'idées, silencieuse mais omniprésente, qui façonne ce que l'on peut dire, et surtout ce que l'on ne peut plus penser.

Silvia Oussadon Chamszadeh

Categorie

1. Édito

date créée

24 février 2026